

P REMIER TOUR DES ÉLECTIONS LÉGISLATIVES

Le premier tour des élections législatives a eu lieu le dimanche 12 juin 2022. Un fort taux d'abstention a été constaté au niveau national. La Commune de Villiers-Saint-Frédéric enregistre une participation de 54,78 %.

Voici les résultats pour la Commune de Villiers-Saint-Frédéric :

	BV1	BV2	Commune	%
François MOUTOT (LR - UDI - Cent)	67	60	127	9,95 %
Jean-Pierre MERCIER (LO)	5	4	9	0,71 %
Dimitri CARBONNELLE (Ecologie)	31	32	63	4,94 %
Lamine BOUDIAF (UDMF)	0	1	1	0,08 %
Edwin LEGRIS (NUPES)	175	119	294	23,04 %
Jean Marc TRIAN (FDD)	3	7	10	0,78 %
Isabelle FOURNIÈRE (Ecologie Libre)	29	24	53	4,15 %
Jean-Louis METTELET (RN)	56	68	124	9,72 %
Karl OLIVE (Ensemble)	243	238	481	37,70 %
Mathieu PARANTHOEN (P. Anim.)	13	4	17	1,33 %
Sabine CLÉMENT (Reconquête)	57	40	97	7,60 %
Exprimés	679	597	1 276	
Bulletins blancs	9	7	16	
Bulletins nuls	1	1	2	
Total participation	689	605	1 294	
Inscrits	1 242	1 120	2 362	
Taux de participation	55,48 %	54,02 %	54,78 %	

Le second tour des élections législatives aura lieu le dimanche 19 juin 2022.

Les bureaux de votes seront ouverts de 8h00 à 20h00, à la Mairie :

- Bureau de vote n°1 (BV1) : salle du Conseil Municipal
- Bureau de vote n°2 (BV2) : salle du Pressoir



Devenez Assesseur !

La Mairie recherche toujours des assesseurs pour tenir une permanence sur un des 2 bureaux de vote et pour le dépouillement. Si vous êtes intéressés, merci de vous faire connaître en adressant un mail à communication@mairie-vsfr.fr